

est une personne divorcée; la proportion de ces ménages a plus que triplé, passant de 0.8% en 1966 à 3.1% en 1976. La deuxième augmentation en importance, soit 99.3%, a été enregistrée par les ménages dont le chef est une personne célibataire. Le taux d'augmentation pour la décennie était de 34.8% pour les ménages dont le chef est une personne veuve et 29.1% pour les ménages dont le chef est une personne mariée (séparée comprise).

### Taille et composition des familles

4.4.2

Suivant la définition du recensement, une famille se compose d'un époux et d'une épouse avec ou sans enfants célibataires, quel que soit leur âge, ou de l'un ou l'autre des parents avec un ou plusieurs enfants célibataires, quel que soit leur âge, vivant dans le même logement. Les enfants adoptés et les enfants d'un autre lit ont le même statut que les enfants propres.

Les données de 1976 sur les familles concernent uniquement les familles des ménages privés. Le nombre de familles au Canada était de 5.7 millions en 1976 contre 4.5 millions en 1966. Pour la décennie 1966-76, les plus fortes augmentations ont été enregistrées au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (69.3%), puis en Colombie-Britannique (41.4%) et en Alberta (35.5%), ce mouvement suivant les tendances de la croissance démographique par province et reflétant les facteurs de migration.

**Familles selon la taille.** Le nombre et la taille moyenne des familles par province pour les années 1966, 1971 et 1976 figurent au tableau 4.27. La taille moyenne est tombée à 3.7 personnes entre 1966 et 1971, et à 3.5 en 1976, par suite de la baisse de la natalité. De 1966 à 1976, les plus fortes diminutions se sont produites au Québec (de 4.2 personnes à 3.5), au Nouveau-Brunswick (de 4.3 à 3.7), à Terre-Neuve (de 4.6 à 4.0) et au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest (de 4.5 à 3.9).

La **structure de la famille** correspond au classement des familles de recensement en familles époux-épouse et en familles monoparentales. Les premières se composent de l'époux et de l'épouse (avec ou sans enfants), ou de personnes vivant en concubinage (avec ou sans enfants). Les secondes se composent du père ou de la mère, quel que soit son état matrimonial, et d'un ou plusieurs enfants vivant dans le même logement.

**Familles époux-épouse.** En 1976, 90.2% des familles canadiennes étaient du genre époux-épouse, soit 1.6% de moins qu'en 1966 (tableau 4.28). Pour l'analyse des données sur la famille, le tableau 4.29 donne la répartition des familles époux-épouse selon l'âge de l'époux et de l'épouse. Dans le cas des familles époux-épouse, aux fins des calculs on a considéré l'époux comme étant le chef de famille en 1971 et lors des recensements précédents.

**Familles monoparentales.** Pendant la décennie, les familles monoparentales ont augmenté à la fois en nombre (de 371,885 à 559,335) et en pourcentage de l'ensemble des familles (de 8.2% à 9.8%). Le tableau 4.29 subdivise ces familles en familles ayant un chef masculin et en familles ayant un chef féminin. La proportion de familles monoparentales ayant un chef féminin a progressé de 6.6% à 8.1%, tandis que la proportion de celles ayant un chef masculin n'est passée que de 1.6% à 1.7%. Ces chiffres reflètent la progression du nombre des familles «brisées» au Canada, étant donné que le pourcentage d'augmentation des familles monoparentales ayant un chef féminin était de 171.6% dans le groupe d'âge de 25-34 ans et de 68.2% dans celui de 35-44 ans, âges auxquels ont été accordés la majorité des divorces. On note une augmentation de 163.8% dans le groupe d'âge de moins de 25 ans. La plus grande proportion de familles monoparentales ayant un chef masculin se trouvait dans le groupe de 45-54 ans; venait ensuite le groupe de 35-44 ans.

**Familles selon la langue maternelle de l'époux, de l'épouse ou du parent unique.** Aux fins du recensement, la langue maternelle est définie comme étant la première langue apprise et encore comprise. Le pourcentage d'époux, d'épouses et de parents uniques ayant déclaré l'anglais, le français ou une autre langue comme langue maternelle au